DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES COMMUNE DE POLLESTRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nº 2023_036

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 21	Votants 27
Date de Convocation	6 avril 2023		
Séance du	12 avril 2023		

Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,

Etaient présents : J.Ch. MORICONI – C. LEVY – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – G. CASAS – F. PLUJA – A. BERNARD – A. LOPEZ – J.M. THOBOIS – P. DONOT – D. CREN – V. GUILLEMIN – C. BALDO – P. MARECHAUX – M. MARTIN – N. COLELLA – M. SANDRAS-MACH – A. BAUER – E. MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration : J. BADIE à J.Ch. MORICONI – E. BREBION à C. QUEYRAT – F. PORTELA à H. BARBAROS – T. RENARD à C. LEVY – P. WADIH à A. BAUER – A. LE MOIGNE à E. MARTIN

Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : 0

Secrétaire de séance : Catherine LEVY

OBJET : Autorisation de signature d'une promesse unilatérale de vente Mas de la Garrigue : Parcelles cadastrées AP n°109 et AP n°110 situées rue des Sorbiers

VU l'avis de France Domaine en date du 1^{er} février 2023 d'un montant de 100€ le m², démolition non comprise, soit 1 303 700 €.

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées AP n°109 et AP n°110, situées rue des Sorbiers, d'une contenance totale de 13 037 m².

Les sociétés SSR AL SOLA, dont le siège social est Route de Montbolo à MONTBOLO (66110), représentée par Madame BARBIER, et SSR Sunny Cottage, dont le siège social est 28 rue de la riviera à AMÉLIE LES BAINS (66110), représentée par Monsieur Rémi NAVEAU, sont à la recherche d'un terrain afin de construire une clinique. Elles seraient intéressées par l'acquisition de ces parcelles.

Un projet de promesse unilatérale de vente établi par l'étude DUPONT et associés reprend ces éléments. Il vous est proposé en annexe.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de promesse unilatérale de vente des parcelles cadastrées AP n°109 et AP n°110, situées rue des Sorbiers, d'une contenance totale de 13037m², aux sociétés :

- SSR AL SOLA, dont le siège social est Route de Montbolo à MONTBOLO (66110), représentée par Madame BARBIER, et,
- SSR Sunny Cottage, dont le siège social est 28 rue de la riviera à AMÉLIE LES BAINS (66110), représentée par Monsieur Rémi NAVEAU,

pour un montant de 760 000 € suite à l'avis de France Domaine.

Le maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE le projet de promesse unilatérale de vente tel que présenté en annexe concernant la vente des parcelles cadastrées AP n°109 et AP n°110, situées rue des Sorbiers, d'une contenance totale de 13 037 m², aux sociétés SSR AL SOLA, dont le siège social est Route de Montbolo à MONTBOLO (66110), représentée par Madame BARBIER, et SSR Sunny Cottage, dont le siège social est 28 rue de la riviera à AMÉLIE LES BAINS (66110), représentée par Monsieur Rémi NAVEAU, pour un montant total de 760 000 €;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de compromis de vente ainsi que tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,

Jean-Charles MORICONI.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS POUR EXTRAIT CONFORME

Mis en ligne le 25/04/2023